



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE CORSE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA REGION CORSE**

**Spécial n°46 du 01 octobre 2015**

## SOMMAIRE

AVIATION  
CIVILE

arrêté en date du 24 septembre 2015 portant subdélégation de signature M Nicolas LOCHANSKI,  
adjoint du directeur



PREFECTURE DE CORSE

*Direction générale de l'Aviation civile*

*Direction de la sécurité de l'Aviation civile*

*Direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est*

Arrêté en date du **24 SEP. 2015** portant subdélégation de signature

**LE DIRECTEUR DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE SUD-EST**

Vu l'arrêté n° 2014253-0001 en date du 10 septembre 2014, du Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud, portant délégation de signature à Monsieur Yves TATIBOUET, Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est,

**ARRETE**

**Article 1 :** subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer à ma place, en cas d'absence ou d'empêchement, tous les actes de l'arrêté susvisé, à Monsieur Nicolas Lochanski, adjoint du directeur.

**Article 2 :** subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part et de celle de Monsieur Nicolas Lochanski, tous les actes relevant de l'arrêté susvisé, à Madame Valérie Fulcrand-Vincent, chef du département surveillance et régulation.

**Article 3 :** en cas d'absence d'un des délégataires précités, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par l'agent que j'aurai dûment désigné pour assurer l'intérim.

**Article 4 :** toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**Article 5 :** le chef de cabinet de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud Est est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de Corse et par délégation,  
Le directeur de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est

Yves TATIBOUET